

mais qui, étant donné que nous avons été convoqués en 1947, expirera à la fin de cette année. La loi sur les produits agricoles est dans le même cas. Nous ne pourrions scruter à fond de telles mesures, même si nous leur consacrons presque entièrement les deux prochaines semaines. C'est impossible.

Je suis disposé à discuter, sans parti pris, avec le Gouvernement de l'opportunité d'avoir un court débat, ou peut-être même de n'en pas avoir du tout, sur l'extension jusqu'au 31 mars, si c'est possible. A tout événement, la question sera étudiée à fond au cours de la prochaine session. Nous reconnaissons que la mesure doit être prolongée, sinon elle expirera. Or, personne ne tient, je pense, à ce qu'elle expire avant d'avoir fait l'objet d'un débat.

Je prétends que la population canadienne tient à ce que nous discussions ces problèmes qui, à ses yeux, sont réellement urgents. Je prétends aussi que le débat sur ces accords de Genève est suscité tout d'abord en vue de dorer la pilule qu'on nous réserve pour plus tard. Nous étudierons lesdits accords qui sont censés abaisser les tarifs dans le monde entier, puis nous constaterons que le Gouvernement présentera une mesure restrictive qui annulera presque complètement les accords commerciaux, du moins, nous pouvons en être sûrs, pour ce qui est de la situation immédiate.

Je soutiens, monsieur l'Orateur, que nous ne devrions point décider maintenant de restreindre le débat sur le discours du trône. Les représentants veulent discuter ces questions dans leur ensemble, sans être entravés par les règlements qui limitent les débats à quelque question particulière aujourd'hui et quelque autre demain. Nous devrions continuer de débattre ce que les députés jugent être certaines des questions fondamentales qui confrontent le pays aujourd'hui. Je propose qu'on ne prenne pas de décision quant à la durée du présent débat sur l'adresse mais que nous poursuivions jusqu'à lundi au moins. Je suis prêt pour ma part à conférer alors avec les autres chefs afin de déterminer la manière d'agir la plus sage.

En terminant, je tiens à dire que la population du Canada compte que les représentants qui sont réunis ici soulèveront les questions auxquelles j'ai fait allusion et dont elle juge l'examen nécessaire.

M. M. J. COLDWELL (Rosetown-Biggart) : Il est sans doute regrettable que les chefs des divers partis ou groupes représentés à la Chambre n'aient pu, avant l'ouverture de la session, rencontrer les chefs du Gouvernement et s'entendre avec eux sur le programme à suivre. J'avais cru, cependant, que même les

[M. Bracken.]

consultations individuelles aboutiraient à une entente générale dans le sens proposé cet après-midi par le premier ministre (M. Mackenzie King). Pour ma part, je l'avoue franchement, je n'ai pas cru possible de retarder tout à fait le débat sur l'Adresse. Il m'a semblé, comme au chef de l'opposition (M. Bracken), qu'il importait de permettre au moins quelques mots de discussion sur les questions qui intéressent la population canadienne et de fournir aux divers partis, par leurs chefs respectifs, l'occasion de faire connaître leurs sentiments au pays et à la Chambre.

Je conviens que les accords de Genève ne doivent pas nécessairement faire l'objet, dès maintenant, d'un long débat. Les nations signataires ont consacré beaucoup de temps à la préparation de ces ententes et j'estime que nous devons en étudier avec grand soin tous les détails, afin d'en bien déterminer la portée pour le Canada et le monde tout entier. Toutefois, je tiens plus particulièrement à un débat, à un débat complet, sur les questions urgentes qui touchent de près nos concitoyens, notre classe agricole en tant que productrice et la masse des Canadiens en tant que consommateurs.

Le chef de l'opposition vient de prononcer un des discours les plus étranges que j'aie encore entendus à la Chambre. Aucun membre ni aucun groupe de la Chambre n'a plus insisté sur l'abandon immédiat des régies que le chef de l'opposition et son parti. Or les problèmes qui se posent en ce moment au pays, la hausse du coût de la vie et le reste, sont à mon avis les fruits de la propagande intense des barons de la finance, de l'opposition officielle et de leurs amis. La hausse formidable du coût de la vie, dont nous sommes témoins, n'a pas d'autre cause.

J'invite la Chambre à discuter au plus tôt ces problèmes, dût-on même différer à cette fin l'examen des traités conclus à Genève.

Je ne partage pas l'avis que le premier ministre exprimait tout à l'heure en disant qu'il y aurait lieu d'étudier des mesures provisoires, en vue de parer à une situation qui ne dépend pas du Gouvernement. La Chambre et le Gouvernement, en tant qu'organisme exécutif du Parlement, détenaient des pouvoirs absolus, mais ils les ont abandonnés, ouvrant la voie au bouleversement qui règne présentement au pays, tant du point de vue de l'industrie agricole que des consommateurs.

Une VOIX: Et la situation en Grande-Bretagne?

M. COLDWELL: Je signale à l'honorable député que, dans cet état de grave pénurie, le coût de la vie n'a pas augmenté d'un point